

Séminaire de formation

Ivry et Paris, lundi 21 et mardi 22 mars 2022

Le développement de la pratique théâtrale, vecteur d'engagement et d'émancipation de l'élève. Les troupes en collèges et lycées.

Problématique

Ce séminaire a pour objectif de susciter la mise en place des troupes de théâtre dans les collèges et lycées à la rentrée scolaire 2022. Mobilisés pour réussir conjointement à atteindre l'**objectif du 100% EAC**, soit à ce que tous les élèves bénéficient d'au moins une action d'éducation artistique et culturelle par année scolaire, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Culture s'associent autour du programme « **À vous de jouer !** », dont le développement de troupes en établissements scolaires est l'axe directeur.

La troupe de théâtre, historique vivier des arts de la scène, rassemble artistes, artisans et professionnels de la technique au service d'un **projet collectif**, avec pour objectif toujours au moins une restitution auprès d'un public. La troupe implique l'**engagement** solidaire des uns au service d'un tout, tout en étant un levier puissant d'autonomisation et de développement de l'esprit critique, ce qui permet *in fine* toutes formes d'**émancipations** intellectuelles, créatives et sensibles.

Au collège et au lycée, l'implantation d'une troupe de théâtre est un projet porté par les **personnels de l'établissement**, notamment les professeurs, et soutenu par le **chef d'établissement**. Rassemblant sur le temps périscolaire voire extra-scolaire, la troupe permet un engagement durable dans un projet. Fondé sur le plaisir de jouer elle participe à la **vie de l'établissement**, ce dernier étant son principal public. La troupe s'inscrit dans les **parcours éducatifs** de chaque élève en accompagnant par exemple sa découverte des métiers du spectacle vivant, ou encore, grâce à un **partenariat** avec une structure culturelle de proximité, en développant et diversifiant ses **pratiques artistiques et culturelles** (ateliers, parcours de spectateur...) et De plus, la **pluralité des profils des élèves volontaires impliqués** sont autant d'impulsions pour faire vivre et rayonner une troupe à l'échelle de l'établissement scolaire et de son territoire. Tous ces éléments contribuent à favoriser la **réussite des élèves**, à renforcer l'identité d'un établissement tout comme le sentiment de **fierté** et d'appartenance de l'ensemble des élèves.

Le séminaire a pour objectif de former à la création de troupes théâtrales en établissement scolaire les IA-IPR en charge du théâtre, personnels de direction, professeurs de théâtre, professeurs référent culture et délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), en prenant en compte la **diversité de leurs profils**. L'intervention conjointe de pédagogues et d'artistes, le partage de méthodes d'approche et d'outils contribueront à traiter les **enjeux pédagogiques et culturels de la pratique théâtrale** et à accompagner l'implantation de troupes ainsi que l'émergence de partenariats avec des structures culturelles de proximité, avec le souci d'en assurer la **pérennité**. L'animation d'une troupe fera l'objet d'ateliers qui exploreront la **pluralité des formats** de travail de la troupe (projet annuel ponctué d'événements, de présentations de travaux, de lectures, de spectacles), ainsi que la diversité des **répertoires** mobilisés et des **disciplines du spectacle vivant** représentées (théâtre, danse, musique, arts du cirque, arts de la marionnette, théâtre d'objets, arts du récit et du geste, création numérique).

Matin : Théâtre municipal Antoine Vitez.
Après-midi : Théâtre des Quartiers d'Ivry.

- **Mot de bienvenue de l'établissement d'accueil**

Christophe Adriani, directeur du Théâtre municipal Antoine Vitez

Rappel historique du développement du théâtre à Ivry-sur-Seine, à l'initiative d'Antoine Vitez, mêlant intimement création, formation et éducation populaire. Aujourd'hui encore, l'action conjointe du Théâtre municipal Antoine Vitez et de la municipalité fixe comme objectif que chaque enfant scolarisé dans la commune vienne au moins une fois par an assister à un spectacle au théâtre.

Anne-Françoise Geneix, directrice adjointe du CDN d'Ivry

Engagement essentiel du CDN d'Ivry dans l'enseignement artistique, notamment par un partenariat avec le lycée Romain Rolland. Création du **PRIX ADEL HAKIM DES LYCÉENS**, dont la 1^{ère} édition se tiendra en 2022-2023, afin de favoriser la découverte des écritures théâtrales contemporaines par les élèves.

Philippe Bouyssou, maire de la Ville d'Ivry sur Seine

Importance des équipements culturels pour une ville de seulement 63 000 habitants, axe majeur de la politique municipale.

- **Ouverture institutionnelle**

Manuel Brossé, chef de la Mission EAC au MEN

- **Mise en perspective du dispositif dans l'histoire du théâtre à l'École**

Patrick Laudet, Inspecteur général Lettres – Théâtre

Présentation du programme « **À vous de jouer !** », où le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de la Culture sont partenaires et dont le développement de troupes en établissements scolaires est l'axe directeur.

Citation d'Albert **Camus**, en 1959 : « *Pourquoi je fais du théâtre. Eh bien je me le suis souvent demandé. Et la seule réponse que j'ai pu me faire jusqu'à présent vous paraîtra d'une décourageante banalité : tout simplement parce qu'une scène de théâtre est un des lieux du monde où je suis heureux.* »

A travers les pages de Camus, le théâtre permet finalement un retour au réel avec ses contraintes « les servitudes matérielles et les limitations ». Les limites ouvrent vers la liberté. Ce qu'il (l'artiste) veut faire dépend des autres » / « Donner corps à la camaraderie » / « liés les uns aux autres sans perdre sa liberté » : il s'agit de dépendance mutuelle réalisée dans la bonne humeur.

Robin Renucci, directeur des Tréteaux de France et membre du HCEAC

Rappel autobiographique sur sa découverte du théâtre, grâce à l'éducation populaire, au théâtre d'Ivry dans les années 1970, puis de sa formation au Conservatoire sous la direction d'Antoine Vitez. Importance du collectif dans sa formation, mais « troupe ne veut pas dire troupeau » et collectif ne veut pas dire « marche au pas ». La troupe est une nouvelle proposition de théâtre en milieu scolaire permettant l'éducation par l'art, un élan complémentaire aux dispositifs qui existent déjà. La troupe offre la vertu du travail collectif, de l'échange autour d'un projet commun dans lequel chacun avance et doit trouver sa place juste. Le sens et l'objectif de la troupe est de faire du théâtre, de créer un objet à présenter, mais aussi de faire l'expérience du partage. L'équilibre entre individualité et collectif est à rechercher.

Deux mots clés qui la caractérisent : **émancipation et solidarité.**

Deux citations de René Char, « *L'inachevé bourdonne d'essentiel* » et « *Ne t'arrête pas à l'ornière des résultats* », pour insister sur le fait que, dans le travail théâtral, la production ne suffit pas et que des répétitions ouvertes, par exemple, sont tout aussi formatrices. Nécessité d'une progressivité « le théâtre est moteur de toutes les transformations » (Vitez). Le but de la troupe est son voyage.

Définition de la « **tresse** » de l'EAC : **voir – pratiquer – critiquer et penser**. D'où l'indispensable fréquentation des théâtres et des artistes pour ne pas être dans un entre soi mais aussi pour monter en compétences. Voir d'autres troupes dans une même situation est important ; on peut songer à de la coopération lors de rencontres festives, comme les « printemps du théâtre ». Nécessité aussi de former les encadrants des troupes, en privilégiant des formations artistes – enseignants. Importance du choix d'un répertoire exigeant.

Pour finir, après le rappel de ce que disait Montaigne, « Mes pensées dorment si je les assieds », Robin Rennucci rappelle que les classes de théâtre se lèvent, et cite Philippe Avron : « *Au théâtre, le corps a son mot à dire. On ne le considère pas comme le seul support de la tête pensante. Aborder le théâtre, comme tous les arts, c'est comprendre jeune qu'il n'y a pas que 2 et 2 font 4 et que 4 et 4 font 8, mais que la vie est pleine de mystères, d'ombres, de lumières, qu'il y a des morts qui peuvent revivre avec une voix jeune et étonnée, que l'énergie peut changer la couleur d'un texte, que la mémoire peut être notre alliée, que la sincérité s'acquiert. Jouer la vie apprend à vivre* ».

Robin Rennucci appelle un travail de qualité et évoque les nécessaires qualifications de ceux qui encadreront les troupes : maîtrise de la voix, du corps, de la lecture, de la relation aux autres

Patrick Zuzalla, Inspecteur de la création artistique théâtre et arts associés, ministère de la culture

Le théâtre permet de rétablir un lien entre savoir et plaisir.

Lecture d'un extrait de « L'usine de rêves », texte d'Antoine Vitez publié dans *Le Monde* le 1^{er} juillet 1971 : « *Il y a beaucoup de gens pour dire que le théâtre ne s'apprend pas. Les uns, qui méprisent tout apprentissage, rejoignent ici les autres, qui ne croient qu'au génie. Culte de la spontanéité, culte de l'ineffable – finalement, c'est la même chose. Ce que cette même chose nie, implicitement ou non, c'est le travail, précisément le travail du jeu. Et qui pourrait dire qu'un jeu ne s'apprend pas ? [...] Dans l'école que j'aime, l'enseignement n'est pas constitué de l'addition de matières différentes, il n'est pas polytechnique, il veut être une ascèse de l'imagination – et, bien entendu, l'imagination peut être suscitée par les techniques. De même, le groupe est nécessaire ; il ne peut y avoir d'enseignement dans un rapport singulier professeur – élève ; le groupe, ce n'est pas seulement (à vrai dire, pour moi, pas du tout) la préfiguration d'un public futur devant lequel l'acteur, une fois « formé », devra se montrer, mais, à proprement parler, un cercle de connaisseurs entraînés au déchiffrement et à la critique des signes scéniques.* »

Il évoque la réforme en cours des conservatoires, ainsi que le plan théâtre de son ministère de tutelle <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Plan-de-soutien-au-spectacle-vivant>

- **Présentation du guide opérationnel pour la mise en place de troupes de théâtre en collège et en lycée**

Patrick Laudet, Inspecteur général Lettres – Théâtre

Louise Bachimont, conseillère spectacle vivant de la DGESCO

Isabelle Jacquot-Marchand, cheffe du bureau des temps de la vie – DG2TDC – ministère de la Culture

Troupe conçue comme un outil fédérateur au sein des établissements scolaires, impliquant différents niveaux de classes et différents personnels.

Lien pour télécharger le **guide pratique *La troupe de théâtre en établissement scolaire*** :

<https://eduscol.education.fr/2200/spectacle-vivant#troupes-theatre>

- **Questions - réponses**

- La création de troupes dans les établissements scolaires ne doit pas entrer en concurrence avec des dispositifs ou enseignements déjà existants (ateliers, options et spécialité théâtre) et concerne donc d'abord les établissements qui en sont dépourvus, en particulier les collèges. Possibilité de conjuguer les deux formes d'existence au sein de l'établissement. La troupe doit être un plus pour « la vie scolaire = la communauté » afin que se crée un sentiment d'appartenance.

- les troupes peuvent exister en lycée professionnel, collège, lycée général et technologique.
- Le cadre avec le partenariat est d'une grande souplesse.
- Importance du professeur culture et du professeur relais (existe dans certaines académies) comme appui dans l'accompagnement du projet.
- la troupe n'est pas un dispositif d'enseignement donc à ne pas confondre avec atelier, option, CHAT...
- La question de la rémunération des personnels des établissements et des artistes partenaires est posée à diverses reprises. Pas de réponse en l'état, la situation variera selon les établissements. M. Laudet évoque la possibilité d'utiliser des IMP pour les enseignants. (Pour information, une HSA équivaut à 36H).

- **Intervention poétique**

Julie Deliquet, directrice du CDN de Saint-Denis et grand témoin de la formation

Robin Renucci, directeur des Tréteaux de France et membre du HCEAC

Lecture d'extraits de *La Promesse de l'aube* de Romain Gary

Ateliers d'approfondissement

→ Restitution des travaux de ces ateliers par les stagiaires secrétaires le lendemain matin

- ✓ **La mise en place d'un projet de troupe**

Anne-Marie Peslherbe-Ligneau, IA-IPR Lettres - Théâtre et déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), académie d'Orléans-Tours

- **1^{er} axe communication** : Implication dynamique. Communication à différentes échelles pour faire connaître l'avancée des projets et en inspirer d'autres. Aller chercher des forces vives à tous les niveaux. Communication entre les instances académiques et les établissements, entre les établissements et les structures. Appui sur les enseignants relais.

Recensement des projets sur Adage

- **2^{ème} axe : expérimentation** : Envisager la mise en place de troupes d'abord dans des établissements pilotes (volontaires). Privilégier des collèges et des lycées professionnels si possible. S'adapter au paysage académique. Questions à résoudre de la répartition annuelle des heures, du recrutement des acteurs et actrices sur différents niveaux de classes, de la disponibilité d'un lieu pour la troupe...

- **3^{ème} axe : accompagnement** : des chefs d'établissement, personnels, élèves, de l'établissement dans sa globalité pour créer une dynamique et un *continuum* dans la vie de l'établissement au fil des années.

✚ Idée du parrainage plutôt que de partenariat de la troupe par un ou une artiste. Travail de co-construction. Réflexion sur les outils à créer pour accompagner le montage des troupes : concevoir le projet, l'installer sur un territoire, le pérenniser partout où il y a désir de troupe.

✚ Veiller à ne pas se laisser emporter par une logique « de carte de formation et d'enseignement »

✚ Question de la possibilité d'autonomie pour les élèves, de la création d'une troupe à leur propre initiative, ce qui pose de nombreux problèmes, notamment de légalité, en particulier pour les collégiens.

- ✓ **Le partenariat, des leviers pluriels**

Alexandre Winkler, IA-IPR de Lettres – Cinéma - Théâtre et délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), académie de Grenoble

Frédérique Erhmann, directrice des projets pour le CDN de Gennevilliers

-Des inquiétudes sur les modalités et le financement d'un partenariat, non obligatoire mais pourtant nécessaire :

→ Combien d'heures annuelles d'interventions ?

→ Quel financement ? Le Pass Culture peut-il y contribuer sans transformer le partenaire en prestataire ?

- Des points de vigilance pour mettre en place une troupe :

→ Pas d'évaluation des élèves. La troupe ne doit pas se substituer à un enseignement de théâtre pré-existant.

- Nécessaire formation de tous les personnels concernés (chefs d'établissements, IA-IPR, Dasen, professeurs...)
- Distance par rapport au texte, mais aussi par rapport à l'improvisation.
- Des certitudes :
 - Enrichissement culturel des élèves, expérience du travail collectif et découverte des métiers du spectacle vivant.
 - Nécessité du partenariat avec des artistes
 - Nécessaire co-construction du projet de troupe entre enseignants et artistes

✓ Le répertoire d'une troupe

Isabelle Niveau, IA-IPR Lettres - Théâtre et déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), académie de Guyane
Christophe Rauck, directeur du CDN Nanterre Amandiers

- Comment constituer le répertoire d'une troupe ?
 - Favoriser la rencontre des élèves avec les textes, avec les artistes plutôt que fixer des choix préétablis ; nourrir les jeunes avec des textes différents que l'on va laisser résonner en eux. Faire participer les élèves au choix des textes. Ne pas craindre de proposer des textes difficiles. Laisser la place à la surprise et à l'inattendu, le théâtre est un art collectif à partager.
 - S'appuyer sur les prix de littérature dramatique, voire y participer.
 [Voir par exemple la liste des lauréats du prix Collidram <https://www.theatre-contemporain.net/contacts/Collidram/laureats/>].
 - Intérêt des ateliers d'écriture avec des auteurs.
- Un répertoire qui ne soit pas seulement textuel.
 - Ne pas se limiter aux textes dramatiques et travailler de grands thèmes qui peuvent ouvrir les élèves à de nouveaux questionnements.
 - Favoriser l'hybridation avec d'autres formes d'expression artistique : chorégraphie, arts plastiques... Toutes les écritures peuvent donner lieu au théâtre
- Quel cadre de travail fixer ?
 - Penser les textes comme un matériau, en oubliant les personnages, sans craindre les découpages, le recours à l'improvisation ou à l'écriture de plateau...
 - Privilégier le processus de création plutôt que la production finale.

✓ La pratique théâtrale au service de la parole de l'élève

Fanny Blondeel-Fourmont, professeure de Lettres et en CHAT au collège Gaston Couté de Meung/Loire, académie Orléans-Tours
Laurent Roudillon, professeur de Lettres et Théâtre-Expression dramatique en spécialité et enseignement optionnel au lycée Vaucanson de Tours, académie d'Orléans-Tours

- Nécessaire pratique des divers exercices d'échauffement pour permettre la libération de la parole. Ritualiser l'échauffement au point que les membres de la troupe puissent le pratiquer en l'absence même de l'adulte référent, fonctionnement sur un modèle professionnel. L'échauffement est un préalable à l'appropriation de l'espace et à l'incarnation de la voix dans l'espace.
- La troupe doit être un lieu où les paroles des élèves se libèrent par l'expérience artistique, esthétique et collective. L'activité de la troupe n'est donc pas un lieu de préparation aux oraux. Ils font s'interroger sur le texte via la mise en espace, le travail de plateau.
- Mise en jeu de courts extraits de textes, en autonomie, par des groupes d'élèves. Le tâtonnement, la possibilité de faire des propositions personnelles permet cette autonomie, appropriation.

✓ Les petites formes et l'autonomie de l'élève

Jean Bauné, et ex-responsable du secteur Théâtre-Éducation du Pôle National de Ressources du CDN d'Angers et ex-enseignant, académie de Nantes
Bernard Grosjean, co-directeur de Licence professionnelle de l'Institut d'études théâtrales de Paris III et directeur de la Cie Entrées de Jeu Paris

- Pas de nécessité de viser le spectacle final / raisonner plutôt sur la maîtrise du jeu dans la durée (une forme théâtrale qui évolue).
- La petite forme est une étape de travail dans la création, non sa finalité.

- La petite forme cherche à familiariser les élèves au contact avec le public, et cherche un rapport de proximité avec le public. Les participants sont acteurs du processus et jouent plusieurs fois devant des publics réduits.
- Tous les postes de jeu sont occupés par chaque élève afin qu'il choisisse en toute connaissance. Une répartition plus équitable pour chacun des élèves qui aura un rôle « phare » et un rôle « plus secondaire ».
- Une variété des registres grâce aux montages de différents textes.
- faire en sorte que le public donne son avis après la petite forme.

Intérêt des petites formes, plus mobiles, plus formatrices et plus créatives. Les petites formes sont des expériences au service d'un apprentissage, elles sont systématiquement accompagnées d'un retour sur expérience, d'une évaluation par les pairs et d'une reprise en fonction de ces retours. Les jeunes essaient plusieurs rôles et peuvent donc occuper plusieurs postes dans le temps de préparation, et c'est la pratique suivie de la critique par les pairs qui permet au jeune de se former, de connaître son jeu et de choisir son rôle en connaissance de cause. Le texte est partagé équitablement, tout le monde joue.

Mardi 22 mars 2022, de 8h30 à 17h00

Lycée Jean de la Fontaine

- **Témoignage** – Quels sont les secrets de longévité d'une troupe de théâtre ?

Éric Ruf, administrateur de la Comédie-Française

- Troupe dont les statuts et le fonctionnement sont inchangés depuis 1680 ; plus ancienne troupe de théâtre en activité dans le monde : « Société de talents » en termes juridiques.
- 400 personnes, dont 60 acteurs et actrices (qui ont tous découvert d'abord le théâtre en milieu scolaire) qui sont les sociétaires : les promotions, les admissions, les évictions sont décidées par les pairs.
- L'Académie de la Comédie-Française accueille de jeunes acteurs et actrices, sortant des écoles nationales, et leur offre un espace de liberté pour créer.

- **Table ronde** - Comment pérenniser une initiative culturelle dans un établissement scolaire ?

David Guillaume, délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, chef de la mission académique EDD, IA-IPR de SVT, académie de Rennes

Antoine Milovanovic, proviseur du lycée Le Corbusier à Aubervilliers, académie de Créteil

Frédérique Fèvre, principale du collège Maréchal Leclerc à Puteaux, académie de Versailles

Animatrice : **Muriel Grébert**, chargée d'études au bureau des contenus pédagogiques, DGESCO

- Importance donnée aux projets culturels et artistiques dans les deux établissements représentés comme vecteurs d'ascension sociale.
- Rôle des projets artistiques dans le sentiment d'appartenance à un établissement.
- Nécessité de l'engagement des chefs d'établissement dont les arbitrages pourront rendre possible ou non toute initiative culturelle.
- D. Guillaume présente le « label école/établissement engagé(e) dans une démarche d'EAC » expérimenté dans l'académie de Rennes dont la visée est de structurer et pérenniser le projet en EAC. Il propose un certain nombre d'indicateurs rassemblés en axes : la démarche, l'inscription de la démarche dans le projet d'établissement, l'implication des élèves et de la communauté éducative, les moyens financiers, la coordination interne, la formation des personnels en partenariat avec les acteurs culturels, la communication et la valorisation du projet. Ces indicateurs peuvent être évalués selon une progressivité évoluant de l'engagement à l'approfondissement pour atteindre l'expertise ou le déploiement lorsque les projets menés sont transférables vers d'autres équipes.

ADAGE permet un suivi individuel du parcours artistique de l'élève / une vision générale de l'établissement / une accès aux projets des écoles et autres établissements : une identification des besoins de formations / une identification des partenaires.

- **Témoignage**

Philippe Guyard, directeur de l'ANRAT

ANRAT, Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale, créée en 1983

Site : <https://anrat.net/>

Présentation de l'association : « Créée en 1983, l'ANRAT rassemble des artistes et des enseignants engagés dans des actions de transmission du théâtre et des arts de la scène à l'École, de la maternelle à l'université. Elle affirme la puissance émancipatrice du théâtre et des arts de la scène et sa capacité transformatrice en milieu scolaire, défend l'absolue nécessité du partenariat entre artistes et enseignants, en lien avec la création. »

- Rôle important de formation, par des publications (collection « Les Ateliers du théâtre), des stages (séminaire annuel au Festival d'Avignon) ou des formations en ligne (« Osons le Soulier »)

- Lien avec la recherche par l'organisation de colloques universitaires ("Le partenariat entre les professionnels du théâtre et l'éducation" en avril 2021).

-Le théâtre est étymologiquement lié à la question du regard. En modifiant le rapport enseignant-élève, la présence de l'artiste en milieu scolaire permet de faire émerger un nouveau regard sur l'élève.

- **Conclusion et perspectives**

Julie Deliquet, directrice du CDN de Saint-Denis et grand témoin de la formation

- La troupe est un sujet en elle-même, c'est une notion fondatrice, une utopie démocratique, à l'image de celle de Molière, où les actrices et les acteurs avaient la même part dans la décision : réfléchir à cette dimension.

- 7 points de vigilance à travailler pour mettre en place ces troupes scolaires :

→ Nécessaire présence de l'artiste.

→ Problème des moyens à mobiliser.

→ Recherche d'un lieu pérenne.

→ Possibilités de rencontres entre les troupes de différents établissements.

→ Penser l'autogestion, la responsabilisation des élèves.

→ Développer le sentiment d'appartenance.

→ Chercher l'excellence, sans l'élitisme.

Pour la troupe, le spectacle ne doit pas être le but de tout :

« *Peu importe le résultat, c'est la tentative qui est belle.* » (Ariane Mnouchkine)

- **Ateliers inter-académiques** – comment décliner les apports de cette formation en académie ?

Les stagiaires travaillent au sein d'ateliers composés de participants provenant de plusieurs académies, si possible regroupés par régions académiques, et envisagent des pistes de déclinaison des apports de la formation, voire élaborent collectivement des projets de formation transposables en académie.

Celia Alexander, IA-IPR de Lettres, académie de Dijon

Sophie David, IA-IPR de Lettres, académie de Toulouse

Laure Humblet, IA-IPR de Lettres, académie de Montpellier

Stéphane Jach, IA-IPR de Lettres et DAAC, académie de Lille.

DÉCLINAISON DES OBJECTIFS VISÉS À- ET PAR- LA CRÉATION D'UNE TROUPE	DIFFUSION	FORMATION
<ul style="list-style-type: none"> - Le collectif : cohésion, place de l'individu dans la troupe, de l'élève dans la troupe et dans l'établissement - un bénéfice pour les élèves, pour les personnels et pour les établissements - L'implication de l'ensemble des membres de la communauté éducative - Le développement de l'empathie - Un nouveau rapport au temps 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître l'existence de la troupe - Pilotage en « pyramide » - Mettre en place un cercle vertueux 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents formats à différentes périodes - Sur le répertoire - Création d'un vade-mecum

ANNEXE: Les grands principes du guide

- Nécessité que la troupe apparaisse **dans le projet d'établissement**.
- **Prise en compte des 4 parcours** de l'élève via le travail réalisé dans la troupe.
- **Chefs de troupe** de préférence **en la personne de professeurs ayant la certification complémentaire**.
Toute personne de l'établissement est amenée à s'associer au projet pour former un vrai collectif.
- **Un espace dédié** et pérenne est à prévoir. **36H minimum** sur **temps péri-scolaire ou extra-scolaire**.
Fréquence hebdomadaire de préférence, mais à adapter si besoin.
- **Une représentation** est donnée **en temps scolaire** pour qu'elle soit accessible à tous.
- Un minimum de **10 élèves volontaires** requis qui doivent s'engager pour un an minimum. Inter niveaux souhaitable.
- Si possible **se connecter à la réalité culturelle** du territoire et donc mobiliser des partenaires de proximité.
- Le **partenariat peut être progressif**. Une convention avec un artiste, artisan du monde de la culture et des arts, une association...cela permet :
 - **Un partage d'expériences et crée un réseau**. En effet, on doit faire connaître la troupe hors les murs via une intervention ou une représentation.
 - Un développement du **parcours du spectateur** et la **découverte d'autres métiers** que celui de comédien.
- Une troupe est un véritable acteur de la vie culturelle du territoire : s'associer, rencontrer d'autres troupes, participer à des manifestations collectives.
- **Relais et outils** : DAAC, DRAC, référent culture // ADAGE, Pass culture.
- **Droit à une formation pour tout personnel** pour avoir accès à la dimension juridique et organisationnelle d'une troupe / à la pratique et au travail avec le partenariat / à la méthode du parcours du spectateur.
- **La troupe doit rayonner** dans les établissements
 - En invitant les autres élèves aux répétitions,
 - En participant aux journées portes ouvertes,
 - En collaborant avec d'autres disciplines (dans temps de class ordinaire ou dans projets),
 - En associant le professeur documentaliste, le FSE, la MDL, le CVC, le CVL.,
 - En s'intégrant à vacances apprenantes, la nuit de la lecture...